

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 21 juin 2019

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
 COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS
 2 TER rue Faillot
 BP 58
 89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
 l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS

Prélèvement	Type	Code	Nom	
		00110536		Prélevé le : mercredi 05 juin 2019 à 11h01
Unité de gestion		0202	COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS	par : JULIEN MAGOT
Installation	UDI	000718	COULANGES-VINEUSE	Type visite : AUD1
Point de surveillance	P	0000000718	CENTRE COULANGES LA VINEUSE	Type d'eau : T
Localisation exacte	atelier municipal			Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRET
Commune	COULANGES-LA-VINEUSE			

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type del'analyse : METAB Code SISE de l'analyse : 00110050 Référence laboratoire : LSE1906-23985

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

ESA metazachlore	<0,050 µg/L		0,10		
OXA metazachlore	<0,020 µg/L		0,10		

PESTICIDES ORGANOCHLORES

CGA 369873	0,063 µg/L		0,10		
------------	------------	--	------	--	--

PESTICIDES TRIAZINES

Flufenacet ESA	<0,010 µg/L		0,10		
----------------	-------------	--	------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00110536)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,



Bruno BARDOS